

# Souveraineté La Solution inc.

Les Nations Unies, avec le jugement de leur cour, donnent raison au Kosovo d'avoir déclaré son indépendance unilatéralement dans leur assemblée nationale. Ce jugement reconnaît l'article des Nations Unies, dont Ottawa, capitale du Canada, a signé le 8 novembre 1945.

C. D. Howe Institute des États-Unis d'Amérique a confirmé qu'en vertu du droit international qu'un Québec souverain n'a pas d'obligation légale d'assumer une quelconque dette fédérale et ainsi deviendrait propriétaire de tous les actifs présents fédéraux sur son territoire et sans compensation. (Charte des Nations-Unies représentant 3 milliards de personnes et 188 pays. Adresse Internet: [www.un.org/french](http://www.un.org/french)). Celle-ci stipule qu'un peuple éprouvé a le droit à l'auto-détermination, par un vote ayant un résultat de 50 % plus 1.

Souveraineté La Solution inc.  
C.P. 313  
Cowansville (Québec) J2K 3S7  
Tél.: (450) 293-3562

Cowansville, le 14 novembre 2001,

Monsieur Jacques Parizeau,

L'exécutif de Souveraineté La Solution inc. et tous ses membres et sympathisants vous incitent à prendre le poste de président du future pays du Québec.

Vous écrivez dans votre livre, que vous étiez lié pour faire un référendum par un conseil national; ce n'est pas le cas maintenant. Avant de partir pour de bon, faites une bonne action et délivrez le peuple Québécois en devenant président du futur pays du Québec. N'oubliez-pas que le peuple du Québec a confiance en vous, et vous demande d'exiger que Bernard Landry, premier ministre du Québec, fasse un vote sur la Souveraineté du Québec dans l'Assemblée Nationale.

Après tout, l'Organisation des Nations-Unies vous en donne le droit, soit à 50% plus 1 vote, et ne dit pas comment. Sans compter que la Hongrie a voté, dans son Assemblée Nationale, son indépendance politique et économique de l'URSS et que les États-Unis d'Amérique l'ont reconnue.

La situation économique est favorable pour nous libérer de cette emprise de l'envahisseur, celui-ci a assez, fait payer, humilié, écrasé, dépouillé, et privé du savoir notre peuple. En plus, il s'est doté de lois sous forme de juridiction pour mieux nous exploiter et nous contrôler, et même nous enlever le droit le plus fondamental: le droit d'exister et de s'épanouir en toute liberté.

Rappelez-vous du coût du grand rassemblement de 1995 tenu à Montréal, dont le but était d'influencer le résultat de ce vote historique sur la libération de notre envahisseur. Des plaintes ont été acheminées au Directeur des Élections (DGE), puisque le référendum était sous sa juridiction. Le Fédéral s'est constitué une caisse Pro Canada, pour recueillir tous les dons des compagnies dans le but de les utiliser dans la campagne contre le OUI. Ces dons n'ont pas été comptabilisés dans les livres du NON. Le Fédéral fut pointé du doigt pour sa tricherie et sa